



La même chose !



-Quel auteur de "La cantatrice...
-Ionesco.

Les grandes répliques théâtrales

Seconde Chance, la série de TF1, ou Questions pour un champion, sur France 3, font partie des 70 % de programmes accessibles sur ces deux chaînes.



Des gens qui courent après l'amour et qui le fuient.



-Une étoile au guide Michelin, c'est 20 % de clientèle en plus.

JOEL ROBUCHON



(on frappe à la porte)

N'oubliez pas les paroles (France 2), Suivez le guide (France 5), Un dîner presque parfait (M6). Les émissions doivent s'adapter aux 5 millions de malentendants.

La télé à l'écoute des sourds

MALENTENDUS. Bien sûr, les chaînes pensent à eux. Mais pas suffisamment. Dès 2010, elles devront faire de sérieux efforts pour respecter la loi.

Ce soir-là, ils voulaient regarder la finale de *Koh-Lanta*, le retour des héros. Mais, pour de nombreux téléspectateurs sourds, le rendez-vous du 13 février a tourné court. Faute de sous-titres, ils ont changé de chaîne. « Erreur malencontreuse, plaide Éric Jaouën, directeur de la diffusion de TF1. Nous avons adapté toute la saison en oubliant de prévoir un dispositif particulier pour la finale diffusée en direct. » Habitués à ce genre de déconvenues, les quelque cinq millions de sourds et malentendants que compte la France réclament plus de considération.

Sourde de naissance, Sophie Vouzelaud, première dauphine de Miss France 2007, estime qu'« en 2009, la question de l'accessibilité ne devrait plus se poser. Nous avons le droit de nous informer et de nous divertir en ayant accès à un sous-titrage lisible et fidèle aux paroles prononcées ». Et la jeune femme de pointer les fautes de français ou les problèmes de rapidité

d'apparition des sous-titres... Des difficultés décuplées en cas de direct : les rencontres de football, les prime de *Star Academy*, *Les Victoires de la musique*, par exemple, ne sont toujours pas accessibles. « Lourdeurs techniques », répondent en chœur les chaînes. « Sur TF1, le JT de 20 heures [accessible aux sourds et malentendants depuis le 2 avril 2007, ndlr] mobilise déjà trois personnes, explique Éric Jaouën. Quand, en plus, il faut sous-titrer des chansons ou des commentaires de match, ça ressemble à un casse-tête. Mais nous allons poursuivre nos efforts, car nous nous devons d'être exemplaires. » D'autant plus qu'au sens civique s'ajoute désormais la contrainte légale.

Début 2010, les programmes devront être accessibles. Le cahier des charges varie selon la taille et l'audience des chaînes. Pour les six hertzien-nes, 100 % de la grille doit être sous-titrée, à l'exception de la publicité et des bandes-annonces, contre 40 % pour la TNT et 20 % pour le câble et le satellite. « La France affiche un sérieux retard par rapport à ses voisins européens », explique Christine Kelly, en charge de ce dossier au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Officiellement, les diffuseurs jurent qu'ils atteindront cet objectif. « En cinq ans, nous avons rendu la moitié de notre grille accessible, confie Alain Chartiez, directeur de l'antenne de M6. Mais pour arriver à 100 %, il va falloir fournir

un gros effort, surtout financier. » Une minute de sous-titrage coûte 15 à 30 euros. Soit une dépense importante pour les petites structures de la TNT ou du câble. Mais le CSA cherche des solutions pour les aider.

« Nous pourrions mettre en place un système de parrainage des émissions par de grandes entreprises pour que les frais supplémentaires ne reposent plus sur les chaînes », précise Christine Kelly. Pour l'instant, le CSA joue la carte de la pédagogie et du dialogue. Certaines chaînes, notamment celles d'information en continu qui

diffusent beaucoup de programmes en direct, pourront bénéficier de dérogations. Dans quelques mois, il faudra pourtant sévir même si, du côté du CSA, on jure que la sanction restera « la réponse ultime ». ■ TIPHAINE THULLIEZ



CHRISTINE KELLY



La finale de Koh-Lanta... que TF1 a oublié de sous-titrer.



SOPHIE VOUZELAUD

LES BONS ÉLÈVES ET LES AUTRES

Avec plus de 70 % des programmes sous-titrés en 2008, TF1 et France 3 décrochent les premières places. Juste derrière, arrivent France 2 (63 %) et France 5 (59 %). Bons derniers, BFM TV ou France 4 affichent un affligeant 0 % ! En revanche, une chaîne comme W9 (TNT) compte 50 % de programmes accessibles. Un score supérieur aux objectifs de la loi (40 %) qui s'explique par l'omniprésence des clips (sous-titrés), des séries et téléfilms rediffusés (sous-titrés une fois pour toutes).